

TRAIT D'UNION

Sorignois n°8

Octobre 2010

Madame, Mademoiselle, Monsieur,



La rentrée 2010 sera incontestablement marquée par le débat sur la réforme des retraites, réforme indispensable si nous voulons sauver notre système par répartition et garantir la pérennité du modèle social pour nos enfants.

Mais la rentrée scolaire 2010-2011 sera aussi synonyme de revalorisation des conditions de formation et d'enseignement pour les enseignants. Le 1^{er} septembre ils étaient plus de 852 000 à préparer le terrain pour les élèves de nos écoles.

Un nouveau pacte de carrière leur a été annoncé par le gouvernement en août.

Ils seront mieux rémunérés, mieux formés et mieux accompagnés dans leur formation.

196 millions d'euros seront consacrés à la revalorisation de leur métier, signe encourageant pour la formation des nouveaux maîtres à l'exercice d'une fonction parfois ingrate.

Dans notre commune, la rentrée s'est bien passée. Nous avons obtenu en 2009 et 2010 les postes d'enseignants demandés pour les écoles maternelle et élémentaire qui nous permettent d'accueillir respectivement 95 et 145 élèves. Nous avons complété la dotation en personnel en recrutant une ATSEM pour la 4^{ème} classe de maternelle.

De ce fait, l'accueil de ces enfants est amélioré.

Les travaux d'été d'entretien des bâtiments et des environnements ont été réalisés.

L'extension du dortoir de la maternelle a pris du retard. L'instruction du permis de construire d'une durée de 6 mois nous laisse espérer le début des travaux pour le premier trimestre 2011 au plus tard.

Par ailleurs, nous déplorons la multiplication des actes de vandalisme à proximité et à l'intérieur des écoles. Ceci est inacceptable. Aussi nous envisageons la mise en place de moyens adaptés pour assurer la sécurité des bâtiments publics.

Bonne rentrée à toutes et à tous.

Alain ESNAULT



Installation d'une passerelle entre le lotissement de La Bougrie et la prairie de la salle polyvalente.



Vue aérienne du bourg



Avant projet d'extension du dortoir de l'école maternelle

RENTRÉE SCOLAIRE 2010-2011

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Voici venu le temps de la rentrée ...

Une nouvelle année scolaire débute avec son flot d'émotions : l'appréhension des petits CP qui font leurs premiers pas dans la "grande école", la joie des plus grands à l'idée de retrouver leurs camarades (et même quelques fois leur maîtresse ...), la crainte des nouveaux arrivants à SORIGNY à l'idée d'intégrer une école inconnue ... et la fébrilité des enseignantes à l'idée de tout ce chemin qu'elles vont une nouvelle fois parcourir avec leur cohorte d'élèves.

Je vous fais part des propos recueillis auprès de quelques élèves de CE2/CM1.

Est-ce que vous êtes contents de rentrer à l'école ?

"J'étais très enthousiaste de revoir mes copains et de rentrer à l'école"

Augustin

"Je suis très contente d'être à l'école"

Emma

"Moi, j'aime bien l'école"

Victoria

"Moi, j'adore l'école, comme ça on peut avoir un bon métier"

Sarah

Devant tant d'enthousiasme, la rentrée ne peut être qu'une réussite. Des projets tels que la visite à Paris de la Cité des Sciences par les plus grands, des animations théâtre pour les plus jeunes ... ponctueront l'année pour renouveler sans cesse cette envie d'apprendre.

En ce qui concerne l'organisation à l'école élémentaire de SORIGNY, voici quelques données :

L'équipe enseignante accueille cette année 145 élèves répartis en 6 classes.

- Classe de CP de Laurence DOMENGER : 21 élèves,
- Classe de CP/CE1 de Laurence VIÉVILLE : 26 élèves,
- Classe de CE1/CE2 de Delphine BIDINE : 24 élèves,
- Classe de CE2/CM1 de Virginie BEAUPUIITS : 24 élèves,
- Classe de CM1/CM2 de Myriam BERTHON : 24 élèves,
- Classe de CM2 de Claire CHAMPIGNY et Karine ROUSSILLAT : 26 élèves.

J'en profite pour souhaiter à nouveau la bienvenue à Myriam BERTHON, enseignante nommée sur l'école cette année, ainsi qu'à toutes les nouvelles familles sorignaises.



Bonne rentrée à tous !

La Directrice,
Mme ROUSSILLAT

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

RAPPEL

Les directrices des écoles maternelle et élémentaire doivent fournir les effectifs mi-novembre.

La carte scolaire est discutée début janvier.

Pour nous permettre de donner les chiffres les plus exacts possibles, pensez à signaler la composition de votre famille au secrétariat de mairie lorsque vous vous installez sur la commune de SORIGNY.

ÉCOLE MATERNELLE

En prévision des effectifs de la rentrée 2011, les familles ayant un **enfant né en 2008** doivent l'inscrire à l'accueil de la mairie afin de permettre son admission.

RESTAURANT SCOLAIRE



L'équipe de la société 7000, prestataire au Restaurant scolaire, a été remaniée.

Bernard JOYEUX, **Directeur d'exploitation** a une grande expérience des restaurants de collectivités et une formation de cuisinier en 1976 à l'école hôtelière de MOULINS (Allier).

Mme Christèle JACQUES travaille pour cette société depuis 8 ans.

Aujourd'hui, la chance de prendre le poste de "Chef de cuisine" sur le restaurant scolaire de SORIGNY lui est donnée ; et elle relève ce défi avec plaisir.

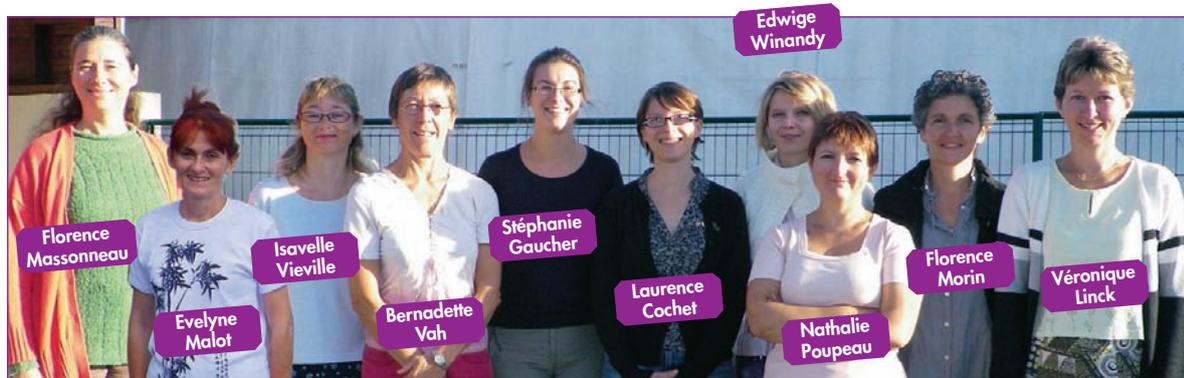
Nous lui souhaitons la bienvenue.



RENTRÉE SCOLAIRE 2010-2011

ÉCOLE MATERNELLE

Avec l'ouverture de la 4^{ème} classe par l'Inspection Académique, le départ à la retraite de Mme Lyne BRETON, l'École Maternelle accueille 3 nouvelles enseignantes et un nouvel Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles (ATSEM).



Voici la répartition pour l'année 2010-2011 :

- 22 Petits avec Evelyne MALOT et Edwige WINANDY, ATSEM,
- 9 Petits et 13 Moyens avec Florence MASSONNEAU et Isabelle VIÉVILLE, ATSEM,
- 11 Moyens et 14 Grands avec Florence MORIN et Véronique LINCK, ATSEM,
- 11 Moyens et 15 Grands avec Bernadette VAH et Stéphanie GAUCHER, ATSEM,
- Nathalie POUPEAU, CAE aide dans les différentes classes et assure la surveillance du dortoir.

Laurence COCHET complète le service d'Evelyne MALOT et Bernadette VAH qui bénéficie le mardi d'une journée pour s'occuper de la direction de l'école.

Le cadre de vie est agréable et nous aimerions qu'il le reste ... Nous regrettons toutes les incivilités qui dégradent nos locaux : mégots jetés dans la poubelle qui a brûlé ; boîte aux lettres vandalisée ; projection sur les murs et portes d'entrée, de tomates cerises cultivées par les enfants.

Ces incivilités sont de plus un manque de respect par rapport aux personnes qui entretiennent notre école.

LE PERSONNEL COMMUNAL

POLICE RURALE

Depuis le 1^{er} septembre 2010, M. Hugues BOUTINOT, garde-champêtre chef à la mairie de SAINT-BRANCHS est mis à la disposition de la commune de SORIGNY pour un mi-temps.



Il exerce les fonctions de garde-champêtre depuis 2001. Ce dernier exécute des missions de prévention et de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques.

Il a un rôle de prévention et médiation avant toute recherche et constatation des infractions aux lois et règlements pour lesquels il est compétent.

ÉCOLE MATERNELLE

Une nouvelle employée a intégré les services communaux le 1^{er} septembre 2010, il s'agit de Stéphanie GAUCHER.

Assistante maternelle pendant 2 ans, elle s'est ensuite consacrée pendant quelques années à l'éducation de ses enfants. Elle a passé son CAP petite enfance en 2010 et a obtenu le concours d'ATSEM. Elle assiste Mme Bernadette VAH dans la classe des moyens-grands.



Christèle DELAVEAU a rejoint l'école maternelle de SAINT-AVERTIN le 1^{er} septembre 2010 par voie de détachement suite à sa réussite au concours d'ATSEM.

C'est Christine BARREAU qui la remplace pour l'entretien des locaux communaux ainsi que la surveillance du restaurant scolaire le midi.

INFORMATIONS

MODE D'EMPLOI DU DISQUE BLEU EUROPÉEN

Le décret du 19 octobre 2007 a modifié la réglementation du Code de la Route (article R 417-3) traitant de la durée de stationnement en introduisant un nouveau modèle de disque de contrôle.

Dès lors, **la durée forfaitaire de stationnement disparaît au profit d'une durée fixée par arrêté municipal.**

L'ancien disque comportait deux fenêtres – heure d'arrivée et heure de départ – avec une amplitude de stationnement figée. **Le disque bleu européen ne comporte qu'une seule fenêtre pour indiquer son heure d'arrivée.** Ce dispositif existe déjà

dans d'autres pays d'Europe, d'où son nom.



Pour information, le dispositif antérieur zone bleue avec l'ancien disque appliqué sur les autres communes peut continuer à s'appliquer jusqu'au

31 décembre 2011. Ensuite, ils devront appliquer le disque bleu européen : arrêté du 6 décembre 2007.

Comment dois-je utiliser mon disque ?

Votre disque de stationnement doit être apposé sur la face interne du pare-brise ou, à défaut, sur la partie avant du véhicule, et ne présenter aucune publicité ou inscription sur sa face avant.

Le conducteur doit positionner la flèche du disque sur le trait qui suit celui du moment de son arrivée. Vous pouvez stationner au maximum 30 minutes sur la commune de SORIGNY à compter de ce moment.

DES ÉQUIPEMENTS POUR LES ASSOCIATIONS SORIGNOISES ...

RÉCEPTION ET HOMOLOGATION DU STADE D'HONNEUR de "GENEVRAY"



Le 22 septembre 2010, Monsieur le Maire a réceptionné la fin des travaux du stade d'honneur de "Genevray", en présence des entreprises qui ont œuvré sur le projet. Le coût total de l'opération s'élève à 257 500 € dont 49 000 € de subventions :

- Départementale de 24 000 €,
- de la Fédération de Football de 25 000 €.

Monsieur BOUTY, représentant de la Ligue Française de Football, a homologué le stade d'honneur.

Nous souhaitons à nos équipes de belles victoires sur ce nouveau terrain.

SALLE DES JEUNES : "Prêt pour la danse"



INFORMATIONS

À l'attention des associations sorignoises

Si vous souhaitez faire paraître un article agrémenté de photos concernant votre association dans le **bulletin municipal annuel (parution en janvier)**, vous devez le déposer au secrétariat de mairie au plus tard le **8 octobre 2010** l'envoyer par e-mail à l'adresse suivante :
mairie.sorigny.com@wanadoo.fr. ou
mairie.sorigny@wanadoo.fr.

Les photos fournies doivent être haute résolution afin d'obtenir une meilleure qualité d'impression.

Recensement Service National

Le recensement et la journée d'appel de préparation à la défense

Dans les trois mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette **démarche obligatoire** s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD). Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD). **Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté ...).**

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'accueil de la mairie ou le Centre du Service National de Tours
au ☎ 02.47.77.21.71.
mail : csn-trs@dsn.sga.defense.gouv.fr.

Banquet des anciens

Offert annuellement par le Centre Communal d'Action Sociale à tous nos aînés à partir de 70 ans, il aura lieu le **dimanche 10 octobre 2010 à 12 h à la Salle des Fêtes.**

Les nouveaux arrivants sur la commune sont invités à se faire connaître au plus vite auprès de Mme Sylvie DUCROTOY ☎ 02.47.34.27.71.

Inscription sur les listes électorales

Vous devez demander votre inscription sur les listes électorales de la commune si :

- vous venez d'emménager,
- vous avez changé d'adresse sur la commune,
- vous atteignez l'âge de 18 ans au plus tard le 28 février de l'année suivante,
- ou si vous n'êtes pas encore inscrit.

La date de clôture des inscriptions est fixée chaque année au 31 décembre pour être effective au 1^{er} mars de l'année suivante.

Les documents à fournir sont :

- Une **carte d'identité ou un passeport en cours de validité**,
- Un **justificatif de domicile de moins de trois mois établi à vos nom et prénom.**

Syndicat intercommunal de transport scolaire secteur de MONTBAZON

Suite à vos nombreuses interrogations l'hiver dernier, le syndicat intercommunal de transport scolaire répond que l'article 8 de leur règlement intérieur précise : **"En cas de crue, neige ou verglas, dès lors qu'il y aura empêchement de circuler sur l'avis du transporteur ou de l'autorité préfectorale, le service ne sera pas exécuté".**

Pour s'informer, les parents doivent utiliser les moyens classiques : chaînes de télévision locale, site Internet du Conseil Général, site Internet de la Préfecture, site Internet de certaines mairies, le bouche à oreille pour une information rapide.

Passeport biométrique

Les demandes de passeports sont à déposer **dans la commune de votre choix** parmi les suivantes : BOURGUEIL, CHAMBRAY-LES-TOURS, CHATEAU-RENAULT, JOUE-LES-TOURS, MONTBAZON, NEUILLE-PONT-PIERRE, PREUILLY-SUR-CLAISE, RICHELIEU, SAINT-AVERTIN, SAINT-CYR-SUR-LOIRE et TOURS.

**VOUS DEVEZ PRENDRE RENDEZ-VOUS
AVEC LA COMMUNE CHOISIE.**

INFORMATIONS

Semaine bleue

du lundi 18 au dimanche 24 octobre

Thème 2010-2011

À tout âge : acteurs, proches et solidaires

Dans ce cadre, deux animations vous sont proposées :

- Mardi 19 octobre à 16 h 30 à la salle des Fêtes : contes "Paroles d'Afrique" suivis d'une rencontre-débat et goûter,
- Jeudi 21 octobre à 14 h à la salle des Fêtes : compositions florales – fleurs naturelles et séchées goûter

Pour une meilleure organisation des ateliers, merci de vous faire inscrire auprès de Mme Sylvie DUCROTOY
☎ 02.47.34.27.71.

Accueil parents-enfants de la CCVI - Parent'&

Les accueils parents / enfants de la Communauté de Communes du Val de l'Indre reviennent et ont désormais un nom, il s'agit de Parent'&.

Vous êtes parents ou futurs parents. Vous avez un enfant de moins de 4 ans, Parent'&, espace d'Accueil Parents Enfants est fait pour vous.

Dans un lieu aménagé et adapté, venez partager un moment de jeu avec votre enfant, rencontrer et échanger avec d'autres parents ou tout simplement vous détendre. À Parent'&, vous êtes libres d'arriver et de repartir quand vous le souhaitez.

Une accueillante, professionnelle petite enfance est à votre écoute, pour échanger avec vous sur les questions qui vous préoccupent.

À partir du mois d'octobre et jusqu'en juin, Parent'&, vous accueillera tous les 2^{èmes} samedis et 3^{èmes} jeudis du mois.

- le samedi de 9 h à 13 h
- le jeudi de 15 h à 19 h

Au Pôle Petite Enfance

5 rue de Parçay, Les Gués de Veigné.

Contact : Sylvie Beaumont 02.47.50.54.22



Accueil Jeunes Sorigny CCVI

C'est la rentrée !

Depuis le 1^{er} septembre Christophe animateur jeunesse a réouvert les portes de l'accueil jeunes de SORIGNY situé à la salle des fêtes. C'est l'occasion pour les jeunes âgés de 14 à 17 ans de venir y organiser des projets ou tout simplement pratiquer une activité ludique créative ou sportive. L'inscription est gratuite et soumise à une autorisation parentale.

D'ici novembre les jeunes Sorignois disposeront d'un nouveau local situé à coté du city-stade et du futur skate parc. Ils pourront ainsi mener à bien leurs futurs projets : soirées de jeux en réseau, veillées, tournois sportifs.

En attendant, ce début d'année est l'occasion pour les jeunes de SORIGNY de se mettre au bricolage et de fabriquer une "caisse à savon" : véhicule en bois. Ceci afin d'organiser durant l'année une course sur la commune.

D'autres projets sont en train de voir le jour via la junior association des "junior's boys" qui veut notamment organiser une sortie à Disney Land.



L'accueil jeunes ouvre les mercredis et samedis de 14 h à 19 h et les mardis, jeudis et vendredis de 17 h à 19 h. Au programme : détente, sport, jeux de société, bricolage. Contact : 02.47.34.29.04 (tapez 6 pour SORIGNY) et www.ccvj-jeunesse.fr

Christophe DAUPTAIN

Communauté de Communes du Val de l'Indre

Animateur Jeunesse SORIGNY

☎ 02.47.38.48.05

INFORMATIONS

Nouveau à la médiathèque

Omar et Fred : le spectacle (dvd)

"Quand ils n'assurent pas le Service Après Vente de Canal+, Omar et Fred montent sur les planches pour y fustiger à leur manière le racisme, l'intolérance, la délinquance, l'homophobie et toute autre forme d'injustice. Ecrit entre 2003 et 2004 et enregistré au Casino de Paris devant les caméras du réalisateur Serge KHALFON, ce spectacle hilarant nous embarque dans l'univers décalé d'un duo comique qui ne se prend jamais au sérieux."

sélection trimestrielle



Également, au rayon DVD de la médiathèque : "Maurane, la vie en rouge" ; "Little miss sunshine" ; "La famille Suricate" ; "Autant en emporte le vent" et bien d'autres encore ! ...

Illuminations de Noël

Depuis plusieurs années la commune de SORIGNY organise le concours des illuminations de Noël. Ce concours récompense les participants ayant décoré leurs habitations à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Un jury composé d'élus se rendra sur place pour noter les candidats, délibérer et déterminer le classement. Les lauréats seront récompensés lors de l'échange des vœux le 6 janvier 2011.

Vous pouvez vous inscrire dès maintenant à l'accueil de la mairie au ☎ 02 47 34 27 70.

Bonne chance à tous !

Vœux de la municipalité

**Le jeudi 6 janvier 2011 à 19 h 30
à la salle des Fêtes,
Le Maire, ses Adjointes
et les membres du Conseil Municipal
vous présenteront leurs vœux
à l'occasion de la nouvelle année.**

NOUVEAU ... NOUVEAU ... NOUVEAU ... NOUVEAU ... NOUVEAU ...

AVS SERVICES

Auxiliaire de vie sociale
Tous publics – tous âges
Du Lundi au vendredi sur rendez-vous

☎ 06.21.29.12.57

JOUR UNIQUE

Pourquoi payer chère une robe de mariée que vous ne porterez qu'une fois, alors que vous pouvez la louer ?

☎ 02.47.48.02.63
ou ☎ 06.59.26.75.66
Email : jour-unique37@hotmail.fr

NOS ASSOCIATIONS... DATES À RETENIR

➤➤➤ Gymnastique Volontaire

La nouvelle année sportive 2010-2011 a démarré début septembre 2010 :

- Le jeudi 9 Septembre à 19 h pour la séance de stretching avec Joël MACE suivie à 20 h 15 de la séance de Gym Plurielle ou Gym dynamique avec Candy DOS SANTOS.
- Le lundi 13 Septembre de 10 h à 11 h pour les plus anciens et ceux auxquels cette heure convient, également avec CANDY.

Les séances se déroulent à la salle Polyvalente, chauffée dès que nécessaire pour une pratique agréable et confortable.

Les inscriptions seront prises à la fin des séances. La cotisation permet la présence aux trois cours dispensés. Un certificat médical est à produire.

➤➤➤ Sorigny Mon Village

Vendredi 12 novembre 2010 :
spectacle de "Jules CHAMPALOUX", humoriste
à 20 h 30 à la salle des fêtes.

Réservez vos places dès maintenant au
☎02.47.65.95.97, ☎ 02.47.26.13.32
ou ☎02.47.26.16.74 à partir de 19 h.

Prix des places :

- Adultes : 10 €
- Enfants – de 12 ans : 5 €

➤➤➤ AFN

- **Dimanche 24 octobre : thé dansant**
à 14 h 30 à la salle des Fêtes
- **Dimanche 21 novembre : repas dansant**
à 12 h 30 à la salle des Fêtes
- **Dimanche 9 janvier 2011 : thé dansant**
à 14 h 30 à la salle des Fêtes
- **Dimanche 6 mars 2011 : thé dansant**
à 14 h 30 à la salle des Fêtes

Pour tout renseignement :

☎ 02.47.26.20.96

et ☎ 02.47.65.96.61

➤➤➤ Club "Les Joies de l'Amitié"

- **Le vendredi 8 octobre à partir de 14 h à la salle des Anciens : concours de belote en individuel**
limité à 80 personnes.

Un lot pour tous

Pour tout renseignement : Mme Bernadette SAULQUIN au
☎02.47.65.93.33 aux heures des repas.

- **Le 1^{er} décembre 2010 : voyage en Vendée**

Prix : 63 € par personne.

Inscriptions dès maintenant et au plus tard le 2 novembre.

Pour tout renseignement : Mme Bernadette SAULQUIN au
☎ 02.47.65.93.33 aux heures des repas.

Petits et grands, avant les gelées, faites-vous plaisir !

**En ce début d'automne, les 9 et 10 octobre,
pour donner des couleurs à votre maison,
vous êtes invités à cueillir un bouquet
dans la jachère fleurie située rue de Saint-Branchs.**

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Lundi au vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h

☎ 02.47.34.27.70 - Fax : 02.47.34.27.79

mairie.sorigny@wanadoo.fr - Site internet : <http://www.mairie-sorigny.com>